



En arret maladie et travail au noir

Par **clairalfa**, le **28/01/2009** à **15:03**

Bonjour,
Mon problème est assez complexe....
Mon salarié vient de se mettre en arrêt pour longue maladie (dépression) mais il s'agit d'un coup qu'il préparait depuis un certain temps (preuves à l'appuies). par ailleurs je sais qu'il a tout préparé à l'avance car son projet était d'avoir un CDI afin de se mettre en maladie pour tirer profit d'autres avantages : percevoir un revenu à rien faire mais aussi de travailler illégalement (au noir) au sein d'une autre société !!! Comment connaître le nom et l'endroit de l'entreprise pour laquelle il travaille ? Comment puis-je le justifier ? quels sont les risques pour ce salarié ?
merci d'avance pour vos conseils.
Cordialement, Séverine.

Par **antoine**, le **08/10/2009** à **13:34**

Bonjour,
J'ai le même souci que toi. Mon salarié s'est mis en maladie longue durée (dépression également). Et cela fait aujourd'hui une semaine que mon salarié malade travaille au noir pour une autre société. J'ai appelé l'inspection du travail mais leurs inspecteurs ne "pistent" pas les travailleurs au noir, ils ne se déplacent que chez les "employeurs" or je ne sais pas où travaille mon employé malade. Je suis aussi allé à la sécurité sociale lesquels m'ont appris qu'ils ne faisaient plus de contrôle. C'est purement scandaleux!! Que faire?